La Compagnie Burlatine

vous invite à son

Assemblée Générale du 24 septembre 2013

18h30 à la salle Deromieux

Ordre du jour :

- Présentation du bilan moral
- Présentation du bilan financier
- Paiement des cotisations (20 € par personne pour l'année, 30 € pour un couple)
- Désignation du Conseil d'Administration
- Élection du Bureau (il faut faire partie du CA et être à jour de ses cotisations pour pouvoir voter)